

# Le syndicalisme sportif à l'offensive

Social. Footballeurs, rugbymen, basketteurs... les joueurs français savent défendre leurs intérêts.

Par **BAPTISTE CHARBONNEL**

Des taux de syndicalisation à faire baver de jalousie les centrales de salariés «classiques». Foot : 83 % ; basket : 65 % ; rugby : 60 % ; hand : 45 %. Les syndicats de sportifs se portent bien, merci pour eux. Et le tout sans forcer. Si l'Association des joueurs professionnels de handball n'a pour l'instant aimanté qu'un peu moins de la moitié des handballeurs, elle a tout de même réussi ce score en à peine cinq ans. Née en 2004, l'AJPH doit encore se faire connaître.

Créé en 1988, le Syndicat national du basket (SNB), lui, n'a plus ce souci. Il a réussi ce printemps à mobiliser tous les joueurs de Pro A et Pro B le temps d'une grève de moins d'une minute, afin de défendre ses idées sur une politique de quotas par club de joueurs formés sur les parquets français.

**Caste.** Quant à l'Union nationale des footballeurs professionnels - UNFP, la doyenne des organisations de sportifs -, sa menace de faire grève, à l'occasion de la 10<sup>e</sup> journée du championnat, cette année (privant notamment les téléspectateurs d'un OM-PSG) a fait reculer les présidents de clubs dans leur tentative de modifier les règlements pour prendre la majorité au conseil d'administration de la Ligue.

N'en déplaise aux contempteurs qui ne voient en eux qu'une caste d'enfants gâtés, les sportifs aussi ont leurs syndicats. Et en dehors de ces opérations médiatiques ponctuelles, ils ne chôment pas dans la défense des intérêts des stars et des soutiers qui assurent le spectacle. La carrière d'un sportif ne se décline pas qu'en trophées et gros chèques. Elle est aussi jalonnée de litiges. De la fiche de paie non-transmise au licenciement, en passant par le salaire non versé.

*«Le sportif pro est un salarié, on a tendance à l'oublier. Il a donc aussi des soucis de salarié», martèle Marc-Olivier Albertini, président de l'AJPH. «Beaucoup de joueurs ont peur de ne pas trouver d'employeur. Ils ne se demandent pas combien ils vont gagner, mais s'ils vont trouver du travail», explique Mohamed Sy, président du SNB. «Ce sont des salariés comme les autres dans la mesure où les clubs sont des entreprises, et qu'ils ont des droits à défendre», embraie Sylvain Derœux, président de Provale, le syndicat des rugbymen pros.*

Conseils juridiques, assistance administrative, épulchage de contrats, les syndicats épaulent et soulagent les joueurs dans leurs démarches et leurs soucis extrasportifs. Et les aident à gérer leurs relations avec leur employeur. Celles-ci ont évolué ces dernières années. Tandis que Sylvain Kastendeuch, coprésident de l'UNFP, pointe la mutation des dirigeants de clubs de foot en actionnaires, la tendance dans le rugby serait plutôt à l'apaisement. *«Avec la convention collective du rugby [2004, ndlr] : les clubs ne s'amuse plus trop à faire de conneries avec les contrats des joueurs. Il y a eu de gros procès aux prud'hommes, perdus par les clubs, qui les ont fait réfléchir»,* claironne Sylvain Derœux. Parmi ces procès, celui qui a opposé Daniel Herbert au club de Perpignan, il y a trois ans. L'Usap y a laissé 200 000 euros.

**Pugnace.** La chance des syndicats de rugbymen (1998) et de handballeurs (2004) a été de naître en même temps que leurs ligues professionnelles respectives. Marc-Olivier Albertini le reconnaît volontiers : *«Les tares n'ont pas eu le temps de s'installer.»*

Un privilège que n'a pas connu l'UNFP. Son histoire s'est écrite au rythme des batailles, et elle a dû se montrer pugnace pour obtenir chaque avancée. Créée en 1961, l'organisation fait figure de précurseuse. Le statut pro existe dans le foot depuis 1932. Jusqu'aux années 60, les salaires sont faibles et les joueurs appartiennent à leur club jusqu'à l'âge de 35 ans ! Leur précarité est telle qu'elle inspire ces mots à Raymond Kopa : *«Les footballeurs sont des esclaves.»* Depuis, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts.

L'activité de ces syndicats ne s'arrête pas à ces domaines. Ces dernières années, l'aide à la reconversion est devenue une priorité. Le SNB a mis en place une structure de reconversion en 2009, suite à une enquête menée auprès des joueurs. *«On s'est aperçu qu'ils sont très mal informés sur le sujet»,* synthétise Mohamed Sy.

Même constat chez les handballeurs, alors que la carrière d'un joueur sur deux dure moins de trois ans. Les syndicats travaillent avec des organismes spécialisés, Europ Sport Reconversion pour le foot ; Agence XV pour

le rugby, qui gère 250 dossiers par an ; MGS Reconversion pour le hand et le basket.

Sylvain Maynier, qui évolue en Pro B à Poitiers, est le premier basketteur à avoir entamé un suivi par ce biais. Titulaire d'un Master 1 en management du sport, il est conseillé sur les emplois qui s'ouvrent à lui : «C'est très utile car il y a une grosse souffrance en interne. On vit dans un monde parallèle. On est starisé mais sans l'argent qu'il y a dans le foot. On ne sera pas rentier en fin de carrière.»

**Monopole.** Rentier, certains peuvent y prétendre, mais à condition de savoir utiliser leur argent. Nombre de sportifs gagnent bien leur vie. Et les syndicats leur proposent des services sur mesure : gestion de patrimoine, conseil financier, assurances, voire management. Une palette de services qui existaient déjà dans le foot dans les années 90. «Beaucoup de joueurs ne savent pas gérer leur argent», déplore Mohamed Sy.

Si des liens se nouent entre ces différentes organisations (lire ci-dessous), les contacts avec les syndicats classiques sont rares, voire inexistants. «Nous ne faisons pas le même métier», clament les uns et les autres. Les syndicats sportifs qui brandissent leur apolitisme comme un trophée sont en monopole. Le rêve ? Jean-François Davoust, responsable du secteur politique des activités physiques et sportives de la CGT, n'en est pas si sûr. «Ils doivent effectuer des grands écarts pas simples : défendre une idée du sport basée sur le tout financier et défendre certains joueurs victimes de ce système.»